

En 2024, la dette publique grimpera à... 116 % du PIB

MANON MALHÈRE  @ManonMalhere

L'heure est grave. Le coronavirus a plongé la France dans une crise économique qui ne fait sans doute que commencer... D'après les premières estimations du gouvernement, la France va en effet basculer en récession avec une croissance négative de 1 % pour 2020. Nul doute donc que l'objectif de ramener le taux de chômage à 7 % de la population active d'ici à la fin du quinquennat relève désormais du miracle. En février, l'exécutif se félicitait encore d'un taux de 8,1 % à fin 2019, le plus bas niveau depuis la crise financière de 2008. Ce temps est révolu. La courbe risque à nouveau de s'inverser, dans le mauvais sens. Déjà, le nombre de salariés mis en chômage partiel explose jour après jour.

Dans ce contexte de grave crise, le gouvernement se dit prêt à tout pour soutenir l'économie, ce qui pèsera lourd sur les finances publiques pour les années à venir. Et pour cause ! Les caisses de l'État vont encaisser beaucoup moins d'impôts alors que les dépenses vont exploser. Autant dire que la France va rapidement se retrouver hors des clous du pacte européen de stabilité qui limite le déficit public à 3 % du PIB et la dette à 60 %.

Un déficit public de 5,5 % du PIB dans quatre ans

Déjà, pour l'année 2020, l'exécutif table sur une dette publique qui dépassera les 100 %. Initialement estimé à 2,2 %, le déficit public devrait, lui, grimper à 3,9 % du PIB, prédit Gérard Darmanin dans un entretien aux *Échos*. Et les prochaines années s'annoncent très sombres, selon une simulation réalisée par François Ecalles, fondateur du site Fipeco (site d'informations sur les finances publiques) et ancien magistrat de la Cour des comptes, que *Le Figaro* dévoile en exclusivité. En clair, si la France devait faire face à une crise de même ampleur que celle de 2008 - on s'en rapproche de

plus en plus -, le déficit passera 4 % en 2020 à 5,5 % en 2024.

Quant à la dette publique, elle culminerait à 116 % fin 2024. Un niveau jamais atteint ! Cette hausse serait toutefois moins forte que celle enregistrée entre 2007 et 2012. La raison est simple : le déficit structurel (hors effet de la conjoncture) étant initialement estimé à 2,2 % du PIB, il est deux fois moins élevé qu'en 2007. « La crise actuelle est évidemment très différente mais ce scénario conventionnel permet de montrer l'ordre de grandeur de ses effets possibles et d'en tirer des enseignements pour la politique économique à suivre », explique François Ecalles.

Pour parvenir à ces résultats, l'expert table sur une évolution de la croissance identique à celle observée lors de la crise de la décennie précédente et prévoit ainsi un recul du PIB de 1,1 % cette année et 1,5 % en 2021. Toutefois, en l'état actuel des choses, « je pense que la chute va être plus forte en 2020. On peut néanmoins espérer que la reprise sera plus rapide dès 2021 », nuance François Ecalles.

Par ailleurs, l'ex-magistrat financier intègre dans ses calculs la mise en place de mesures temporaires de relance d'un montant total de 31 milliards d'euros pour les deux années à venir, comme ce fut le cas en 2009 et 2010. Certes, le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, a déjà annoncé 45 milliards d'euros pour soutenir les entreprises et les salariés. Mais, cette enveloppe intègre notamment le report de charges sociales et fiscales, ce qui ne devrait donc pas avoir d'impact sur le déficit et la dette. Ce sont les baisses de charge ou autres dépenses sèches qui alourdiront la facture.

Quoi qu'il en soit, « la France doit montrer qu'elle est capable de stabiliser sa dette, même si elle atteint 116 % du PIB, insiste François Ecalles. Il est très important que les nécessaires mesures de relance de l'activité et de soutien des ménages et entreprises soient temporaires pour que le déficit structurel n'augmente pas. » ■

Réunion de crise, lundi, à Bercy, sur les conséquences économiques de l'épidémie de Covid-19, entre Bruno Le Maire (à gauche), Gérard Darmanin et Muriel Pénicaud (à droite).

HAMILTON/REA



Il est très important que les nécessaires mesures de relance de l'activité et de soutien des ménages et entreprises soient temporaires pour que le déficit structurel n'augmente pas

FRANÇOIS ÉCALLES,
DIRECTEUR
DU SITE FIPECO.
COLL. PARTICULIÈRE